

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 688/Just.

Astrida, le 19 mars 1951--

Objet:

Commission rogatoire
1454/Usa.



Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre n° 317/D.23 du 9/2/51,
j'ai l'honneur de vous transmettre en retour la com-
mission rogatoire n° 1454 du Parquet d'Usumbura--

Monsieur PIRET Fernand réside actuellement à
BIUMBA.-

Le nommé Asani, boy chauffeur au service de Mr.
MARANGOS a été licencié par ce dernier.

Il ressort des renseignements que j'ai recueillis
auprès de la famille d'Assani, que celui-ci est vaga-
bond, voyageant d'un poste à l'autre.-

Il ne m'a pas été possible de savoir où il se
trouve actuellement.-

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi, à

K I G A LI.-
